

Conseil d'école élémentaire du 13 février 2014, et réunion suivante (sujets périscolaires)

## Notes de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Présents:

- l'équipe enseignante,
- les représentants de la mairie (M. le Premier Adjoint G.Giraud accompagné d'un élu M. V.David),
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- les représentants des parents (I.Etchevers, A.Letoublon, P.Opdenacker, R.Smedebol, M.Vocale)

Note -- Conformément à la décision prise pendant le conseil du [2012-03-20](#), les sujets périscolaires ne sont pas traités comme partie du conseil d'école, et l'Inspecteur d'Education Nationale souhaite qu'ils ne soient pas inclus dans le compte rendu de l'école sur cette réunion (document que nous n'avons pas la permission de poster sur internet): ils font donc l'objet de ces notes séparées par l'Association des Parents d'Elèves.

L'assemblée a d'abord traité les sujets suivants à l'ordre du jour:

- Effectifs prévus pour la rentrée
- Bilan des sorties hiver et activités en cours
- Classe transplantée
- Stage de remise à niveau
- Exercices d'évacuation
- Rythmes scolaires à la rentrée 2014

Le compte rendu diffusé par l'école informera sur ces points.

L'assemblée a ensuite discuté les questions des parents pouvant toucher aussi aux sujets périscolaires:

### 1. Commémorations centenaire 11 novembre

- En réfléchissant en avance pour la prochaine rentrée: serait-il possible, lors des commémorations du centenaire du 11 novembre, de faire participer les enfants des écoles en quelques façons?
- Il pourrait s'agir par exemple de faire chanter les enfants pendant les commémorations (cela se fait parfois dans des communes), mais toute autre idée sur ce qui est faisable et qui aurait du sens dans le contexte scolaire et périscolaire est bienvenue.

#### Réponse:

- Des manifestations seront prévues dans la commune, partenariat envisagé avec l'association de la sauvegarde du patrimoine au cycle 3.
- Le 11 novembre étant férié, il n'est pas facile d'organiser quelque chose mais les enfants pourront participer aux cérémonies avec leur famille. Nous les y inviterons.

## **2. Information utile: transport de skis dans les soutes des bus scolaires**

- Les parents souhaitent partager une information utile, après vérification avec les services municipaux: la municipalité ne pose aucune interdiction au sujet du transport de skis dans les soutes des bus scolaires.
- Cette information pourra être utile pour l'année prochaine, sachant que lors des sorties ski scolaires, certains enfants qui rentrent chez eux avec le bus scolaire ont besoin de remmener leur matériel à la maison.

### **Réponse:**

- L'accompagnatrice étant responsable des enfants, Maud, responsable du périscolaire répond que cela n'est pas faisable pour une question de sécurité, surveillance des enfants et protection de l'agent aux arrêts. Il ne faudrait que seuls quelques enfants soient concernés, car perte de temps sur l'horaire. De plus il n'est pas facile pour un enfant de 7 ans de porter tout son matériel. A revoir peut être l'an prochain si le ski est maintenu.
- Le contrat avec les VFD n'interdit pas le transport des skis en soute.
- Généralement, les parents passent à l'école le soir récupérer le matériel de ski.